

49ème réunion du conseil d'administration du Fonds Mondial

Points de décision du Conseil d'administration du Fonds mondial

Le Fonds mondial a tenu sa 49e réunion du Conseil d'administration du 8 au 11 mai 2023 à Hanoi, au Vietnam. Après avoir approuvé diverses décisions administratives telles que l'ordre du jour et le rapporteur, les points de décision suivants ont été présentés pour approbation. Vous trouverez un résumé des questions thématiques sous-jacentes à chaque point de décision, y compris les commentaires des parties prenantes et les délibérations du Conseil, dans les articles qui suivent celui-ci.

Recommandation sur les ajustements du cadre des indicateurs clés de performance pour la période 2023-2028

Point de décision du conseil d'administration GF/B49/DP03 : Ajustements du cadre des indicateurs clés de performance pour la période 2023-2028

Le Conseil d'administration prend note des recommandations du Comité d'audit et des finances telles qu'elles figurent dans le document GF/AFC21/EDP02, et du Comité stratégique telles qu'elles figurent dans le document GF/SC21A/DP01, et :

1. Approuve les ajustements apportés au cadre des indicateurs clés de performance ("ICP") 2023-2028 (y compris chaque ICP), tels qu'ils figurent à l'annexe 2 du document GF/B49/03 ;
2. Note que les changements matériels proposés pour un ICP (voir GF/B49/03 Annexe 1 pour l'approche de l'évaluation de la matérialité) continueront d'être recommandés par le Comité d'audit et des finances ou le Comité stratégique, dans le cadre de leurs responsabilités respectives (chacun étant un "Comité pertinent") (comme indiqué à l'Annexe 2 section 2.2 de GF/AFC20/09 et à l'Annexe 2 section 2.1 de GF/SC20/05 révision 2), pour approbation par le Conseil d'administration ;
et

- Délègue au Secrétariat, en consultation avec le président et le vice-président du comité concerné, le pouvoir de procéder à des ajustements non matériels des indicateurs de performance clés, conformément à l'annexe 1 du document GF/B49/03, et de faire rapport aux comités concernés et au Conseil d'administration sur tous ces changements.

Implications budgétaires (incluses dans le budget OPEX ou s'ajoutant à celui-ci)

Cette décision n'a pas d'incidence budgétaire.

Recommandation sur les modifications des déclarations sur l'appétence au risque

Point de décision : GF/B49/DP04 : Modification des déclarations sur l'appétence au risque

1. Le conseil d'administration :
 2. rappelle qu'il est responsable en dernier ressort, devant les parties prenantes du Fonds mondial, de la supervision de la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques ;
 3. confirme que le Comité stratégique approuve les déclarations l'appétence au risque modifiées sous la supervision de ce comité, telles qu'elles ont été communiquées au comité d'audit et des finances ; et
- confirme en outre l'accord du Comité d'audit et des finances sur les déclarations de l'appétence au risque modifiées, sous la supervision de ce comité et l'intégration de l'accord du Comité stratégique, comme indiqué à l'annexe 1 de GF/AFC21/06 et conformément au point de décision GF/AFC21/DP01.
2. Sur la base de la recommandation du Comité d'audit et des finances, le Conseil d'administration approuve les déclarations modifiées sur la gestion des risques, y compris l'appétence au risque et les délais pour atteindre le risque cible, comme indiqué dans le tableau de l'annexe 1 du document GF/B49/04, en reconnaissant que le niveau de risque cible pour chaque risque deviendra l'appétence au risque révisé à la date d'échéance de l'objectif, ou lorsqu'il aura été atteint plus tôt.
 3. Le présent point de décision et les déclarations d'appétence au risque modifiées qu'il approuve remplacent le point de décision GF/B46/DP05 (novembre 2021).

Appréciation du président et du vice-président sortants du conseil d'administration

Point de décision GF/B49/DP05 : Appréciation du président et du vice-président sortants du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration exprime sa profonde gratitude au Dr Donald Kaberuka pour son leadership en tant que président du conseil d'administration. Depuis qu'il travaille pour le Fonds mondial, il a suscité un engagement fort en faveur du Fonds mondial aux niveaux les plus élevés, a fourni une orientation stratégique, y compris pendant une période prolongée de gouvernance virtuelle, et a fait preuve d'un engagement clair en faveur des travaux du Fonds mondial.

Le Conseil d'administration exprime également sa sincère gratitude à Lady Roslyn Morauta pour son leadership en tant que vice-présidente du Conseil d'administration. Elle a servi le Fonds mondial avec passion et dévouement et continue de montrer sa conviction personnelle pour la mission du Fonds mondial en acceptant de continuer à assumer la présidence du Conseil d'administration. Au cours de son mandat de vice-présidente, Lady Roslyn Morauta a été une dirigeante active et une ardente défenseuse du Fonds mondial et des communautés qu'il dessert.

Au cours de leur mandat, le Dr Kaberuka et Lady Morauta ont présidé aux délibérations et décisions

stratégiques qui continueront à façonner l'avenir du Fonds mondial dans le cadre de sa nouvelle stratégie. Ensemble, ils ont contribué à renforcer les relations entre les parties prenantes du Fonds mondial. Leur contribution aura un impact durable sur le Fonds mondial.

Le Conseil d'administration souhaite au Dr Kaberuka beaucoup de succès à l'avenir et lui confère le titre honorifique de président émérite. Le Conseil d'administration souhaite la bienvenue à Lady Roslyn Morauta dans ses nouvelles fonctions et se réjouit de son mandat en tant que présidente du Conseil d'administration.

[Read More](#)
